

## SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11 avril 2019**

**OBJET : COMMUNICATION- PROGRAMME 2019**

L'an Deux Mille dix-neuf, le jeudi 11 avril 2019 à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

**Étaient PRESENTS** : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Any BARTHES, Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN, Laurence GASC, Christian RAYNAUD, Jean-Claude PISTRE, Didier CARBONNEL, Hervé BARO, Michel MOLHERAT, Chloé DANILLON.

**EXCUSES** : Mesdames et Messieurs ; Isabelle CHESA (suppléée par Laurence GASC), Régis BANQUET (suppléée par Didier CARBONNEL), Pierre-Henri ILHES (suppléée par Jean Claude PISTRE), Magali ARNAUD, Didier CODORNIU, Patric ROUX, Jean-Noël LLOZE (donne pouvoir à Hervé BARO), Sébastien PLA, Hélène GIRAL.

**Secrétariat de séance** : Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN

Le projet de programme de communication pour l'année 2019 sera réduit compte tenu du budget présenté, il répond qu'aux enjeux principaux soit :

- Enjeux de concertation des programmes d'aménagement – entrée est Cité, et possiblement en démarrage de l'entrée Ouest.

- Enjeux de mieux faire connaître le projet et de communication auprès des partenaires et de la population. Développement sur les supports habituels ; web, réseaux sociaux et autres supports selon la nature des événements ou projets en cours.

Enjeux de production de documentation en lien avec :

- La commission de revoyure en fin d'année
- La communication liée à l'ouverture de la station vélos

Pour toutes ces actions l'enveloppe réservée sur 2019 serait la suivante : 3000€

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir autoriser l'engagement de ces actions et d'autoriser le Président à engager les crédits en conséquence.

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,  
Décide à l'unanimité :

- De valider les actions du programme de communication 2019
- D'inscrire le budget correspondant au chapitre 11 au budget prévisionnel 2019

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président

Publication par affichage le :  
Le Président

